



Comité de liaison international catholique-juif 17^e réunion, avril 30 - mai 4, 2001

30/08/2001

La 17^e réunion du Comité de liaison international catholique-juif s'est tenue à New York, du 30 avril au 3 mai 2001. Le thème principal de la discussion était "Repentir et réconciliation".

Comité de liaison international catholique-juif

La 17^e réunion du Comité de liaison international catholique-juif s'est tenue à New York, du 30 avril au 3 mai 2001. Le thème principal de la discussion était "Repentir et réconciliation".

Outre le communiqué commun publié à la fin de la rencontre, les participants ont aussi rédigé une "Déclaration sur la protection de la liberté religieuse et des lieux saints" ainsi qu'une "Recommandation sur l'éducation dans les séminaires catholiques et juifs et dans les écoles de théologie". Nous publions, ci-dessous, ces documents ainsi que le discours d'inauguration du Cardinal Walter Kasper, Président de la Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme.

Discours du Cardinal Walter Kasper

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi, ce matin, de vous adresser à tous mon salut. Avec beaucoup d'entre vous il s'agit d'une première rencontre, mais je dirais que l'opportunité de rencontrer de "nouvelles" personnes comporte également l'occasion de découvrir des manières toujours nouvelles de développer ultérieurement un rapport né bien longtemps avant notre temps, mais qui est devenu notre héritage et notre tâche. Je me suis consacré à cette tâche. Je me suis engagé à travailler avec vous pour la réconciliation de nos deux communautés de foi, sur la base du plein respect mutuel de nos traditions et de nos convictions respectives. Malheureusement, ce respect mutuel a souvent fait défaut dans le passé. Aussi la Teshouva est-elle devenue une étape indispensable sur notre chemin. Nous, catholiques, avons reçu l'exemple du Pape Jean-Paul II.

Le 12 mars 1979, encore au début de son pontificat, le Pape Jean-Paul II recevait en audience les représentants de différentes organisations juives venues à Rome pour saluer le nouveau Pape et rencontrer la Commission pour les relations religieuses avec les juifs. Dans son discours, Jean-Paul II a dit qu'il voyait dans cette réunion la capacité "de renouveler et de donner un nouvel élan au dialogue que vous [les responsables juifs] avez eu avec des représentants autorisés de l'Église catholique. Aussi est-ce là, en vérité, un moment important dans l'histoire de nos relations".¹ Et, de façon très significative, il ajoutait: "Je suis heureux d'avoir l'occasion de dire moi-même un mot à ce propos". En fait, depuis lors, le Pape a dit beaucoup de choses sur ce sujet.

Sept ans plus tard, le dimanche 13 avril 1986, le Pape faisait sa visite historique à la Synagogue de Rome. Dans son discours de bienvenue, le Grand Rabbin Elio Toaff a dit :

Sainteté,

en tant que Grand Rabbin de cette communauté, je voudrais vous exprimer notre satisfaction devant le geste que vous avez voulu réaliser aujourd'hui, celui de venir pour la première fois dans l'histoire de l'Église visiter une synagogue, geste destiné à passer dans l'histoire. Un tel geste se rattache à l'enseignement éclairé de votre illustre prédécesseur, Jean XXIII, le premier Pape qui, un matin de sabbat, s'arrêta pour bénir les juifs de Rome sortant de ce lieu de culte après la prière, et s'inscrit dans le sillage du Concile Vatican II qui, avec la Déclaration Nostra Aetate, a introduit dans les rapports de l'Église avec le judaïsme une révolution qui a rendu possible votre visite aujourd'hui.

Dans sa réponse le Pape a également évoqué le passé et a dit :

Je sais que le Grand Rabbin, dans la nuit qui a précédé la mort du Pape Jean XXIII, n'a pas hésité à aller place Saint-Pierre, accompagné d'un groupe de fidèles juifs, pour prier et veiller, mêlé à la foule des catholiques et des autres chrétiens, comme pour rendre témoignage, de manière silencieuse mais efficace, à la grandeur d'âme de ce Pontife, ouvert à tous sans distinction, et en particulier aux frères juifs. L'héritage que je voudrais recueillir en ce moment est précisément celui du Pape Jean.

C'est un héritage caractérisé principalement par la chaleur humaine, la foi, la sincérité et la sensibilité; des qualités qui, je crois, appellent la réciprocité. En fait, au cours des ans, un nombre croissant de juifs bien informés, surtout - mais sans aucun doute non exclusivement - des spécialistes et des rabbins, ont voulu répondre de la même façon; et je pense également à la récente Déclaration juive sur les chrétiens et le christianisme, Dabru Emet, " Dire la vérité ".

Du côté catholique, je voudrais rendre hommage à deux personnalités qui, pendant de longues années, ont apporté une contribution décisive au développement de relations positives entre nos deux communautés et qui ont récemment pris leur retraite : mon honoré prédécesseur, Son Éminence le Cardinal Edward Idris Cassidy, et le Révérend Dr Remi E. Hoekman, O.P., respectivement Président et Secrétaire de la Commission pour les Relations religieuses avec les juifs. Ils ont servi le processus de réconciliation catholique-juif en faisant preuve des mêmes qualités avec lesquelles le Pape Jean-Paul II avait entrepris cette tâche : chaleur humaine, foi, sincérité et sensibilité.

En ce qui me concerne, j'espère et j'entends continuer sur un chemin que juifs et chrétiens, en tant que personnes de foi, peuvent suivre ensemble. Je partage l'opinion du Cardinal Cassidy qui, durant un symposium qui s'est tenu à l'Institut Van Leer à Jérusalem le 10 février 1997, disait que, d'un examen continu des difficultés dans nos relations, nous devons passer à une action commune en faveur des valeurs morales que nous partageons en tant que communautés de foi.² À ce point de l'histoire de nos relations, notre Commission est effectivement convaincue de la nécessité d'un dialogue qui dépasse le débat sur les problèmes et va au cœur même de ce qui constitue nos identités en tant que communautés de foi, pour nous permettre - sur cette base - d'avancer sur la voie d'une action commune dans la société d'aujourd'hui.³

Cet agenda a déjà été adopté par ce même organisme - le Comité international de liaison catholique-juif - lors de sa 13e réunion qui s'est tenue à Prague en septembre 1990. Toutefois, comme vous le savez, d'autres agendas ont parfois essayé de " détourner " le nôtre, au point que notre Commission a estimé qu'elle devait revoir les conditions de sa future participation. Entre-temps nous avons continué de travailler avec de nombreux amis juifs qui croyaient, eux aussi, à la possibilité, et même à la nécessité d'entreprendre un authentique dialogue inter-religieux et d'aborder réellement ensemble le programme fixé. Le Rabbin Irving Greenberg l'a très bien exprimé de la façon suivante :

Si des chrétiens et des juifs croyants et engagés peuvent découvrir les uns dans les autres

l'image de Dieu, s'ils parviennent à découvrir et à affirmer le rôle spécifique de chacun d'eux dans la stratégie divine globale de rédemption, sans aucun doute l'inspiration venant de leur exemple rapprochera d'autant le Royaume de Dieu de tous.⁴

Nous parlons ici de juifs et de chrétiens de foi, de croyants, de personnes qui - fidèles à leurs traditions de foi respectives - se sont engagés à faire la volonté de Dieu. Nous savons que de nombreux amis juifs partagent cette vision. Ils sont les bienvenus. Nous sommes heureux d'entreprendre avec eux - sur une base religieuse - une expérience de dialogue très enrichissante, quelle que soit la tradition religieuse à laquelle ils appartiennent au sein du judaïsme. Nous souhaitons accueillir avec eux un programme qui, je le crois, est donné par Dieu à nos deux communautés. C'est là, en ce qui nous concerne, la base de notre partenariat, car (et j'emprunte les mots prononcés par le Pape Jean-Paul II à Assise en octobre 1986), c'est, en fait, notre conviction de foi qui nous a fait nous tourner vers vous.

Chers amis, comme Marcus Braybrooke l'a écrit dans son livre *Time to Meet*, " les religions devraient se rencontrer en leur point de départ, en Dieu ".⁵ Nous sommes des personnes qui croient en Dieu et veulent faire sa volonté. Nous connaissons notre propre tradition de foi religieuse et nous lui sommes dévoués. Nous sommes nourris par elle et nous nous y sentons en sécurité. C'est pourquoi nous ne devrions pas craindre de nous rapprocher avec respect de l'expérience de foi les uns des autres et de voir avec le même respect la face des uns et des autres " comme on voit la face de Dieu " (cf. Gn 33, 10), en considérant cela comme une bénédiction. Nous sommes partenaires, nous sommes " autres ", mais nous sommes également " frères ".⁶

Le mandat donné au deuxième Concile du Vatican d'étudier à fond les rapports de l'Église avec les juifs, émanait du Pape Jean XXIII. Il traduisait plus qu'un simple geste de bonne volonté et de sympathie. Il y avait là un concept théologique que le Pape a exprimé lorsque, recevant en audience un groupe de juifs américains en octobre 1960, il les salua avec les paroles bibliques, " Je suis Joseph, votre frère ". D'une certaine manière, il répétait ce que le Pape Pie XI avait dit à un groupe de pèlerins belges le 6 septembre 1938, et précisément que nous, chrétiens, sommes spirituellement des sémites; et il anticipait ce que le Pape Jean-Paul II dira aux juifs de Rome lors de sa visite à leur synagogue: " Vous êtes nos frères préférés et, d'une certaine manière, on pourrait dire nos frères aînés ".

Nos rapports découlent de nos identités respectives, liées l'une et l'autre à la Promesse faite par Dieu à " son peuple ", que " l'olivier franc sur lequel [selon saint Paul dans son Epître aux Romains] ont été greffés les rameaux de l'olivier sauvage que sont les Gentils ".⁷ Je crois que la découverte, ou la redécouverte de ce lien essentiel entre nos deux traditions religieuses, est la base du programme de notre dialogue. Comme l'a dit jadis un de mes prédécesseurs, le Cardinal Johannes Willebrands, " nous sommes unis à jamais ".

Notes

1. Les principaux discours du Pape ont été publiés dans *Pope John Paul II, Spiritual Pilgrimage – Texts on Jews and Judaism 1979-1995*, par Eugene J. Fisher et Leon Klenicki, Crossroad/New York, 1995.
2. Cf. également un discours du Cardinal Edward Idris Cassidy à Baltimore le 18 février 1999, sur le thème " Catholic-Jewish Relations – The Unfinished Agenda ".
3. Cf. le discours prononcé par Remi Hoeckman au Centre pour les relations judéo-chrétiennes, Cambridge/UK, 5-7 septembre 1999, sur " Setting the Agenda : the Future of Jewish-Christian Relations ".
4.]Judaism and Christianity: Their Respective Roles in the Strategy of Redemption, in *Visions of the Other – Jewish and Christian Theologians Assess the Dialogue*, par Eugene J.

Fisher, Mahwah/N.J, 1994, p. 27.

5. London/Philadelphia, 1990, p. 152.

6. Cf. Remi Hoeckman dans son discours d'ouverture aux participants à un colloque théologique entre des spécialistes catholiques et le Centre Rabbinique pour le Dialogue interreligieux, à la Faculté de droit Columbus, Université catholique d'Amérique, Washington DC, 19 juillet 2000.

7. Nostra Aetate, 4.

Protection de la liberté religieuses et des lieux saints

Déclarations du comité international de liaison catholique-juif

La liberté religieuse attaquée

Depuis les dernières années, la violence interreligieuse et antireligieuse est en augmentation. Dans certains endroits, des milliers de personnes ont été tuées et des milliers d'autres ont perdu leur foyer et sont même devenues des réfugiés. L'assassinat de leaders religieux et de travailleurs laïcs est à présent un fait courant. Des sanctuaires, des monuments et des lieux de culte ont été attaqués, endommagés ou détruits. Les droits de plusieurs centaines de milliers de croyants ont été violés. Les coupables sont parfois des individus isolés. Plus souvent, il s'agit de groupes, soit de bandes, d'organisations terroristes ou de personnes revêtues d'une autorité: policiers, personnel militaire ou même appartenant aux gouvernements.

Nous sommes préoccupés par les attaques à la liberté religieuse, où qu'elles se produisent. Nous sommes d'autant plus troublés lorsque les coupables sont des membres de nos propres communautés religieuses. Réunis en cette session du Comité international de liaison catholique-juif, nous réaffirmons devant Dieu et devant la communauté mondiale notre engagement commun pour la protection de la liberté religieuse et de la sécurité des lieux saints.

Respect des lieux saints

Dès l'éveil de la conscience humaine, les hommes et les femmes ont fait l'expérience du sacré en des lieux qu'ils ont désignés comme saints. Tout au long de l'histoire connue, des groupes ont éprouvé un attachement spécial pour des lieux qui étaient saints à leurs yeux. Les textes sacrés des grandes religions historiques contiennent des récits se rapportant à des lieux particuliers où des individus ou des groupes ont fait l'expérience de rencontres significatives avec Dieu.

Les lieux saints consacrés à la mémoire de ces rencontres avec le divin font partie du caractère de toutes les traditions religieuses. Les fidèles y sont attirés par leur vénération pour les grands événements ou les personnalités qu'on y commémore et parce que ce sont des lieux de prières particulièrement ferventes. Chacune des grandes traditions religieuses de l'humanité a des lieux qu'elles considèrent comme détenant une sainteté distinctive. Les lieux saints sont un élément commun des traditions religieuses de l'humanité, comme le sont le temps sacré ou la prière.

Paradoxalement, une des conséquences de la sanctification de certains lieux est qu'ils peuvent devenir un motif de tensions entre les membres de différentes communautés religieuses. Il se peut qu'un lieu considéré comme saint par un groupe soit revendiqué par les adeptes d'une autre tradition. Les lieux saints peuvent donc être une source de conflit autant que d'expression spirituelle.

Tragiquement, lorsque des communautés religieuses se séparent ou s'opposent, les lieux saints de chacune d'elles deviennent souvent l'objet de violences ou de représailles, au lieu de vénération et de respect. Le mépris et la colère se manifestent à travers diverses formes de violations : occupation, profanation et jusqu'à la destruction des lieux. De même, lorsqu'ils sont

utilisés à des fins militaires, leur caractère sacré est profané. Un groupe peut s'emparer physiquement d'un lieu saint appartenant à un autre groupe et y supprimer toute trace de son identité précédente. Des objets de vénération peuvent être dégradés. Certains lieux saints ont été réduits en ruines.

En tant que croyants, nous sommes conscients de l'importance de nos lieux saints pour notre vie religieuse et communautaire. Chacune de nos communautés de foi a aussi connu la profanation de sites pour nous sacrés. Nous connaissons la profonde douleur que cause une telle expérience. C'est en raison de ce passé que nous condamnons toute violence contre des lieux saints, commise parfois même par des membres de nos propres communautés.

Protéger la liberté religieuse

La liberté de religion et de conscience, y compris les droits des communautés religieuses dans la société, découlent de la liberté des individus devant Dieu, dans laquelle ils ont leurs racines. En tant que chrétiens et juifs, nous trouvons les racines religieuses de ce respect dans la dignité de toutes les personnes créées " à l'image et à la ressemblance de Dieu " (Genèse 1, 26). La liberté religieuse se réalise par l'exercice de droits spécifiques. Citons parmi ceux-ci: la liberté de culte, la liberté pour chacun de manifester publiquement sa foi et de pratiquer sa religion, la liberté pour les communautés religieuses de s'organiser et de mener leurs activités sans interférences, le droit de montrer les implications des propres croyances pour la vie sociale, la liberté de réunion et la liberté de créer des organisations éducationnelles, caritatives, culturelles et sociales en conformité avec l'orientation de la tradition religieuse de chacun.

La protection de la liberté religieuse requiert les efforts combinés de nombreux éléments. En ce qui nous concerne, nous devons faire davantage, en tant que responsables religieux, pour apprendre à nos frères dans la foi le respect des personnes appartenant à d'autres traditions religieuses. Les responsables religieux devraient en outre prendre des initiatives pour instaurer un climat de respect. Ils doivent être prêts à se prononcer contre toute violation de la liberté religieuse commise contre des personnes d'autres religions.

Nous encourageons les organisations religieuses à créer des programmes réguliers de formation, de dialogue et d'échanges interreligieux. Lorsque des membres d'autres religions, en particulier de religions minoritaires, sont l'objet d'agressions, nous exhortons les personnes de bonne volonté à faire entendre leur voix en défense de la liberté religieuse et des droits de la minorité, d'offrir leur soutien à celle-ci et de donner publiquement avec elle des signes de solidarité. Les responsables religieux ne devraient jamais utiliser leurs déclarations pour inciter à la violence ni faire de leurs sanctuaires et lieux de culte des centres d'action politique hostile.

Nous invitons tous les croyants à agir amicalement par-dessus les frontières religieuses pour résoudre les conflits religieux, et à suivre ensemble les chemins de la paix. Les plaintes contre les violations de la liberté religieuse, de la liberté de conscience ou de la sacralité des lieux saints devraient faire l'objet d'un examen approfondi et ne jamais être une occasion de récrimination ni de diffamation. Au contraire, nous devons toujours nous efforcer de créer un climat d'ouverture et d'équité qui permette de résoudre les conflits.

Les autorités gouvernementales et politiques ont une responsabilité particulière pour la protection des droits de l'homme et des droits religieux. Les personnes responsables du respect de la loi, de l'ordre et de la sécurité publique devraient se sentir tenus d'assurer la défense des minorités religieuses et d'employer les moyens légaux dont ils disposent envers ceux qui se rendent coupables de délits contre la liberté religieuse et la sacralité des lieux saints. De même qu'il leur est interdit d'entreprendre des actions antireligieuses, les gouvernements doivent également veiller à ce que, par leur inaction, ils ne tolèrent en fait la haine religieuse ou n'offrent l'impunité

aux auteurs d'actes antireligieux.

Les forces armées devraient veiller à éviter tout acte de violence contre les minorités religieuses et toute attaque contre les lieux de culte et les sites sacrés. Dans le but d'assurer la liberté religieuse en périodes de conflits, le personnel militaire devrait être formé dans le respect des droits des minorités religieuses et des lieux saints, et être tenu responsable de ses actions. En cas de conflit entre les exigences d'une légitime défense et l'immunité religieuse, il est nécessaire de trouver les moyens d'éviter, ou tout au moins de réduire au minimum les infractions aux droits religieux.

Conclusion

Ensemble, en tant que représentants des communautés religieuses catholique et juive, nous demandons aux hommes et aux femmes de toutes les religions de respecter la liberté religieuse et de traiter avec respect les lieux saints des autres. Nous invitons toutes les personnes à rejeter les attaques à la liberté religieuse et la violence contre les lieux saints comme formes légitimes d'expression politique.

Nous espérons, dans la prière, que viendra le temps où tous jouiront du droit de vivre leur vie religieuse sereinement et en paix. Nous aspirons à voir le jour où les lieux saints de toutes les traditions religieuses seront en sécurité et où tous traiteront les lieux saints des uns et des autres avec respect.

New York, N.Y.

4 mai 2001

Recommandation concernant la formation dans les séminaires et les facultés de théologie catholiques et juifs

Les relations entre l'Église catholique et les juifs se sont considérablement améliorées au cours du dernier demi-siècle. La formation du futur clergé et des responsables laïcs dans nos deux communautés revêt une importance capitale si nous voulons que les générations à venir soient en mesure de soutenir et de faire avancer ce progrès.

En particulier, les programmes d'études des séminaires et des facultés de théologie catholiques devraient refléter l'importance primordiale de la nouvelle compréhension de l'Église concernant ses rapports avec les juifs. A cet effet, nous recommandons ce qui suit:

Les cours sur la Bible, la patristique, l'histoire et la liturgie de l'Église primitive devraient inclure les récentes acquisitions de la recherche sur les origines du christianisme. Le fait d'éclairer les développements complexes grâce auxquels le judaïsme, tant ecclésial que rabbinique, a émergé du judaïsme primitif, établira une base solide pour remédier à " une pénible ignorance de l'histoire et des traditions du judaïsme dont seuls les aspects négatifs et souvent caricaturaux semblent faire partie du bagage commun de beaucoup de chrétiens " (Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Église catholique, VII, Conclusion, 1985). Les facultés devraient avoir la possibilité de poursuivre leurs études sur les relations judéo-chrétiennes afin que leurs cours puissent refléter la richesse des connaissances acquises à ce jour.

Des cours traitant les aspects bibliques, historiques et théologiques des relations entre juifs et

chrétiens devraient être une partie intégrante, et non seulement facultative, des programmes d'études des séminaires et des facultés de théologie. Tous les diplômés des séminaires et des facultés de théologie catholiques devraient avoir étudié la révolution qui a eu lieu dans l'enseignement catholique sur les juifs et le judaïsme, depuis *Nostra Aetate* jusqu'à la prière du Pape Jean-Paul II devant le Mur occidental de Jérusalem le 26 mars 2000.

La communauté juive doit encore entreprendre le même genre d'effort pour promouvoir une compréhension de base du christianisme. Pour des raisons historiques, de nombreux juifs ont des difficultés à surmonter la mémoire générationnelle de l'oppression antisémite. C'est pourquoi:

Les responsables religieux et laïcs juifs doivent recommander et promouvoir un programme de formation dans nos écoles et séminaires juifs sur l'histoire des relations catholiques-juives et sur la connaissance du christianisme et de ses relations avec le judaïsme. Une telle connaissance ne signifie pas l'acceptation de la doctrine chrétienne par les juifs. L'encouragement au dialogue entre les deux fois implique effectivement la reconnaissance, la compréhension et le respect des convictions respectives, sans l'obligation de les accepter. Il est particulièrement important que les écoles juives incluent dans leur enseignement des cours sur le deuxième Concile du Vatican, sur les documents publiés par la suite et sur les changements d'attitude qui ont ouvert des perspectives et des possibilités nouvelles pour les deux fois.

Les établissements d'enseignement de nos communautés devraient faire tous les efforts appropriés à leurs contextes particuliers pour exposer les étudiants aux communautés des uns et des autres, par des conférenciers, des voyages d'étude, la participation à des groupes de dialogue et à des conférences au niveau local, national et international. On devrait utiliser les ressources d'Internet, surtout les sites tels que www.jcrelations.net et ceux des différents centres pour la compréhension mutuelle entre juifs et chrétiens.

Communiqué commun

Après le deuxième Concile du Vatican de 1965, l'Église catholique et plusieurs groupes internationaux représentant la communauté juive tant en Israël que dans la diaspora, décidèrent de créer ensemble un mécanisme permettant de prolonger l'extraordinaire moment de l'histoire que représentait la Déclaration conciliaire *Nostra Aetate* ("En notre temps"). Faisant suite à près de deux millénaires de rapports polémiques, une fenêtre a été ouverte pour permettre au dialogue de remplacer les controverses du passé. Le résultat a été la création du Comité international de liaison catholique-juif ("ILC") entre la Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec les juifs et le Comité juif international pour les consultations interreligieuses ("IJCIC"). L'IJCIC comprend l'American Jewish Committee, l'Anti-Defamation League, B'nai Brith International, la Conférence centrale des Rabbins américains, le Conseil juif pour les relations interreligieuses en Israël, l'Assemblée rabbinique d'Amérique, l'Union des Congrégations hébraïques américaines, l'Union des Congrégations juives orthodoxes d'Amérique, la Synagogue unie d'Amérique et le Congrès mondial juif. La 17ème réunion a eu lieu du 1er au 3 mai 2001 à New York City :

Dans les années qui ont suivi la 16ème réunion (Cité du Vatican, mars 1998), des tensions avaient surgi entre la Commission du Saint-Siège et l'IJCIC. Du côté catholique on était déçu par l'absence de dialogue théologique. Du côté juif, on répondait que l'on souhaitait approfondir le dialogue de façon à permettre aux juifs et aux catholiques d'apprendre à se connaître les uns les autres et à présenter une image exacte de nos communautés, sans risquer de s'engager dans des controverses théologiques.

Nous affirmons que notre partenariat a une base solide et que l'action vitale de l'ILC continue et promet de prospérer aujourd'hui et dans les années à venir. En tant que représentants officiels de nos communautés religieuses constituées, nous sommes résolus à engager nos responsables et

nos laïcs dans le dialogue et la coopération.

Au printemps 2000, l'IJCIC et le Saint-Siège se sont accordés pour chercher à élargir le dialogue : A présent, au terme de notre réunion de New York, nous affirmons que notre objectif est atteint. Nous avons entrepris une phase préliminaire de dialogue qui a permis de mieux préciser notre compréhension des différences et des similarités de nos foies religieuses.

Le thème central de notre rencontre, Pénitence et Réconciliation, s'inspirait du désir de passer en revue les onze dernières années, depuis le remarquable discours du Cardinal Edward I. Cassidy sur la Teshouva à Prague en 1990. C'était une courageuse déclaration sur la nécessité du remords et de la contrition, qui a servi de base à l'appel novateur de l'ILC au renoncement, par les catholiques, à l'antisémitisme en tant que "péché contre Dieu et contre l'humanité". Par la suite, ce thème a été porté à l'attention du monde entier par le Pape Jean-Paul II. Bien des choses se sont passées depuis la rencontre de Prague: la normalisation diplomatique entre le Saint-Siège et l'État d'Israël en 1994, la publication de "Nous nous souvenons" en 1998, la visite du Pape Jean-Paul II en Israël en 2000, et l'examen, par des spécialistes catholiques et juifs, des documents d'archives publiés par le Vatican en 2000 concernant certains événements de la Deuxième Guerre mondiale. Toutefois, il y a eu également des moments de tension, entre autres la canonisation d'Edith Stein, la béatification de Pie IX et l'éventuelle béatification de Pie XII, ainsi que la publication de "Dominus Iesus". Ces questions ont provoqué d'intenses débats.

Notre réunion a commencé par une lecture en hébreu du Livre des Psaumes (Ps 85) par Mgr Pier Francesco Fumagalli, de Milan, avec une traduction anglaise lue par le Prof. Jean Halperin, du Congrès mondial juif de Genève. Le Président du Programme de l'IJCIC, le Rabbin Gary M. Bretton-Granatoor, a brièvement exposé le thème de notre réunion et a présenté le Cardinal Walter Kasper, récemment nommé Président de la Commission du Saint-Siège, et M. Seymour D. Reich, Président de l'IJCIC.

Dans son allocution, le Cardinal Kasper a salué tous les présents et a déclaré : " Je me suis engagé à travailler avec vous pour la réconciliation de nos deux communautés de foi, sur la base du plein respect mutuel de nos traditions et de nos convictions respectives. Malheureusement ce respect mutuel a souvent fait défaut dans le passé. Aussi la Teshouva est-elle une étape indispensable sur notre chemin. Pour nous catholiques, le Pape Jean-Paul II a donné l'exemple ". Il a continué en disant : " À ce point de l'histoire de nos relations, notre Commission est effectivement convaincue de la nécessité d'un dialogue qui dépasse le débat sur les problèmes et va au coeur même de ce qui constitue nos identités en tant que communautés de foi, pour nous permettre d'avancer - sur cette base - sur la voie d'une action commune dans la société d'aujourd'hui ". Il a conclu ses remarques par ces mots: " Je crois que la découverte, ou la redécouverte de ce lien essentiel entre nos deux traditions religieuses, est fondamentalement le programme de notre dialogue. Comme l'a dit jadis un de mes prédécesseurs, le Cardinal Johannes Willebrands, "nous sommes unis à jamais" ".

M. Reich a déclaré que " l'aspect très remarquable du partenariat catholique-juif est que malgré les différences et les désaccords, les rapports fondamentaux ont connu un profond changement, transformant la haine et la méfiance séculaires en un dialogue positif entre deux foies unies entre elles par des liens historiques ". Il a évoqué l'effet négatif de la béatification du Pape Pie IX sur les relations catholiques-juives, surtout en Italie en raison de l'affaire Edgardo Mortara, l'enfant juif soustrait de force à ses parents pour être élevé dans la religion catholique à l'intérieur du Vatican. L'ILC affirme que cet épisode est un exemple du problème historique que Nostra Aetate et d'autres documents du Saint-Siège ont résolu " en notre temps ".

Le Rabbin Joel Zaiman, Président du Conseil national des synagogues, a présenté le Cardinal Cassidy et le Rabbin Léon Klenicki, ancien Directeur pour les Affaires interreligieuses de l'ADL. Le Cardinal Cassidy, dans une réflexion sur les onze dernières années, a dit: " Le dialogue est

"l'échange de dons ". A son avis, il reste encore beaucoup à faire dans notre dialogue; nous devons " persévérer ... il n'y aura pas de retour en arrière ". Mais il a estimé qu'"à moins d'être vigilants, notre dialogue pourrait connaître une baisse d'intérêt. Il a rappelé la réunion de l'ILC de 1990 à Prague comme un " jalon qui a donné une nouvelle vie à nos relations et a été à l'origine d'un important travail dans les domaines de l'éducation et de la formation. Plusieurs vieux problèmes ", a-t-il dit, " ont plus tard été résolus et un nouvel élan a été donné aux rapports catholique-juifs lorsque le Saint-Siège et Israël ont établi des relations diplomatiques officielles. En dépit de nouvelles questions qui ont causé quelque tension, le progrès a continué et, en 1998, la Commission a publié un document catholique sur l'Holocauste, Nous nous souvenons: une réflexion sur la Shoah. Cette période a atteint son point culminant avec la visite du Pape Jean-Paul II en Israël en mars 2000, qui a eu un écho considérable ".

Introduisant le thème principal, Pénitence et Réconciliation, le Rabbin Klenicki a montré qu'"il est nécessaire pour chacune de nos communautés de dépasser sa propre forme de triomphalisme. " Le christianisme doit se défaire de son triomphalisme théologique: la conviction qu'"il est la seule voie de salut et qu'"il doit être imposé à tous. De notre côté, le judaïsme doit se défaire du triomphalisme de la douleur et de la mémoire. Nous sommes tenus de répondre à l'histoire avec de nouvelles affirmations de l'alliance de Dieu et avec de nouvelles dimensions de foi en l'humanité malgré le potentiel de mal de l'être humain ". Il a indiqué la Déclaration juive Dabru Emet (Dire la vérité), souscrite l'an dernier par quelque 200 Rabbins et étudiants américains, comme un exemple de cette réponse juive à l'offre chrétienne de réconciliation.

Nous nous sommes ensuite occupés des importants documents indiqués dans le thème principal. Le Cardinal Kasper a présidé la séance de l'après-midi, qui comprenait des exposés du Père Lawrence Frizzell, Professeur à l'Institut d'études judéo-chrétiennes de l'Université Seton Hall, et du Rabbin Dr Michael Signer, Professeur au Département de théologie de l'Université Notre-Dame. Le Père Frizzell nous a rappelé que " le Pape Jean-Paul II a appelé les catholiques "à progresser dans la conversion quotidienne du coeur, ou Teshouva, dans la pénitence, le jeûne et les oeuvres de miséricorde" (Discours aux représentants de la communauté juive à Budapest, le 18 août 1991) ". L'expérience de la pénitence chrétienne et du retour au projet de Dieu pour l'humanité a ses racines dans la liturgie du Temple de Jérusalem, en particulier dans celle de la Journée de l'expiation. " Dans la foi, les chrétiens sont encouragés à devenir des instruments ou des ambassadeurs de réconciliation entre les êtres humains et entre ceux-ci et Dieu. Comment chrétiens et juifs peuvent-ils devenir un bienfait les uns pour les autres de façon à devenir un bienfait pour le monde? ".

Le Prof. Signer a illustré sa perspective du Darke Shalom (les voies de paix). Il y a beaucoup à apprendre sur une société dans ses salutations rituelles. Lorsque nous saluons quelqu'un nous l'accueillons en notre présence et nous pouvons nous-mêmes être accueillis par lui. La salutation juive " Shalom " indique que nous mettons l'autre en notre présence, en lui souhaitant un sens de bien-être et de plénitude. Dans la tradition rabbinique, le concept de paix fait partie de la nature de Dieu. C'est un don unique de miséricorde et de grâce divines. Il est également vrai que les juifs ont le devoir de remplir leur vie quotidienne avec la recherche de la paix en créant un solide réseau de paix et de concorde :

Une des questions délicates dont s'est occupée cette 17ème réunion de l'ILC a été la publication de Dominus Iesus. " Dominus Iesus ", a dit le Cardinal Kasper, " est un document intracatholique sur le dialogue interreligieux ; il s'adresse aux théologiens catholiques et concerne des problèmes de relativisme, de syncrétisme, d'universalisme et d'indifférentisme. Il n'intervient pas dans le dialogue catholique-juif. Il faut dire tout d'abord que le rapport entre l'Église et les juifs est unique. Deuxièmement, Dominus Iesus ne met pas en question le salut des juifs. Troisièmement, l'alliance juive n'a pas été révoquée et reste donc efficace du point de vue salvifique pour les juifs. Quatrièmement, Dominus Iesus doit être correctement interprété dans le contexte de Nostra Aetate, des encycliques papales et des autres documents officiels de l'Église concernant le

judaisme. Cinquièmement, l'Église ne déploie aucune activité missionnaire visant à convertir les juifs. Dominus Iesus n'est pas le point final de notre dialogue. C'est un défi pour notre dialogue ”.

Le Prof. David Berger, à propos de Dominus Iesus, a signalé les préoccupations de certains membres de la communauté juive qui voient dans ce document l'allégation que les adeptes d'autres religions sont dans une situation de grave carence en ce qui concerne leur salut, que le dialogue interreligieux fait partie de la “ mission ” de l'Église auprès des nations et que l'égalité dans le dialogue se réfère à la dignité des participants et non au contenu doctrinal. Le Prof. Berger a montré que l'assertion selon laquelle les juifs sont exclus de ces affirmations contestables semble incompatible tant avec la Déclaration elle-même qu'avec d'autres écrits du Cardinal Joseph Ratzinger, chef de la Congrégation pour la Doctrine de la foi qui a publié cette Déclaration. Berger a toutefois soutenu que les objections juives aux passages de Dominus Iesus sur le salut et l'égalité n'ont pas de fondement légitime. Avancer de telles objections, c'est inviter à de réciproques revendications de révision de la théologie juive et transformer le dialogue en un instrument d'intimidation religieuse. Il estimait, d'autre part, que le passage sur la mission crée un gros problème pour le dialogue, surtout sur les questions doctrinales, et justifie les préoccupations des juifs orthodoxes qui ont en général évité de telles discussions.

Un débat a suivi. Selon le Père John Pawlowski, OSM, le document ne parle pas du judaïsme postbiblique. Le Cardinal Kasper a fait remarquer que le document ne reflète pleinement ni la doctrine de l'Église catholique ni d'autres importantes déclarations pontificales concernant les relations avec la religion juive. Le Cardinal Cassidy a observé que Dominus Iesus n'était pas le dernier mot sur cette question.

La soirée du 1er mai a été l'occasion d'une expérience de fraternité très sentie lorsque l'ILC a rendu hommage au Cardinal Cassidy et au regretté Cardinal John O'Connor, aux Rabbins Mordecai Waxman, Léon Klenicki et A. James Rudin, à sœur Rose Thering, OP, et à Mgr George G. Higgins, pour leur exemple, leur témoignage et leur amour envers le dialogue catholique-juif. L'ILC est profondément reconnaissant au Rabbin Gary Bretton-Granatoor et à la Libre Synagogue Stephen Wise pour avoir accueilli cette manifestation.

Le jour suivant (mercredi 2 mai), le Père James Loughran, S.A., récemment nommé Secrétaire de la Commission pontificale pour les relations religieuses avec les juifs, a illustré la tradition catholique du repentir telle qu'elle est pratiquée au niveau pastoral à travers le sacrement de pénitence et la vie liturgique de l'Église. Son thème principal était la metanoia, le “ retournement ” complet du cœur loin du péché et vers Dieu. La raison de cette conversion du cœur est l'amour, et non pas la crainte de la condamnation. Le débat qui a suivi a permis de préciser ultérieurement la distinction, dans la théologie catholique, entre l'Église instituée par le Christ, qui est sans péché, et l'assemblée humaine de l'Église, qui est pécheresse.

Le Prof. David Novak, de l'Université de Toronto, a présenté un document sur “ L'évolution des attitudes juives envers les non-juifs ”. La Torah, a-t-il dit, prescrit aux juifs de respecter les personnes de religion différente qui reconnaissent Dieu comme le Créateur et qui n'adorent pas d'idoles. Ces personnes doivent être respectées en vertu de “ Darke Shalom ” (les voies de paix) pour autant qu'elles ne sont pas une menace pour les juifs ou pour le judaïsme.

Le Père Gerald P. Fogarty, de l'Université de Virginie, et le Dr Michael R. Marrus, de l'Université de Toronto, tous deux membres du groupe de spécialistes chargé par le Saint-Siège et par l'IJCIC (et précédemment mandaté à cet effet lors de la réunion de l'ILC en 1998 à Rome) de passer en revue les documents publiés par le Vatican concernant la période de la Deuxième Guerre mondiale, ont présenté un rapport préliminaire. À la suite de la lecture des onze volumes des Actes et Documents du Saint-Siège durant la Deuxième Guerre mondiale, les spécialistes ont soumis une première évaluation des documents en question et ont exprimé leur appréciation pour l'effort d'objectivité des éditeurs. Le groupe avait conclu que le matériel examiné constituait une

précieuse contribution au dossier historique. Avec leur évaluation, les spécialistes ont présenté quarante-sept questions spécifiques qui illustrent la nécessité de poursuivre l'examen de cette matière complexe et ardue. En dépit de points de vue différents, chose normale entre spécialistes, ils ont été d'accord pour dire que la question du rôle de la papauté pendant la guerre n'est toujours pas résolue. S'il est vrai que l'ouverture des archives du Vatican ne permettra pas de classer définitivement cette affaire, elle contribuera à dissiper le climat de suspicion et à établir un degré de compréhension plus avancé. L'ILC prend note de l'importance du problème pour nos deux communautés et recommande un débat sur la question, qui soit caractérisé par le respect et la considération, de part et d'autre, des positions légitimement soutenues.

Une discussion a ensuite eu lieu. Pour le Père Pawlikowski, tandis que le problème n'est pas résolu, l'allusion au " silence " de Pie XII est une caractérisation induite et devrait être exclue du débat. Le Doyen Marrus a déclaré que nous devons donner une réponse positive au rapport provisoire et qu'à présent " c'est au Vatican de jouer ". Il a ajouté qu'il faut bouger sur le problème des archives et que " l'accès aux archives serait salubre ".

Notre attention s'est ensuite portée sur un premier projet de déclaration conjointe sur la Protection de la liberté religieuse et des lieux saints. Après deux jours de débats et de discussions animées, l'ILC a adopté la résolution jointe au présent rapport. L'ILC a également publié une " Recommandation sur la formation dans les séminaires et les Facultés de théologie catholiques et juifs ", également jointe au présent communiqué.

La troisième journée de la rencontre a commencé par une brève commémoration du Cardinal John J. O'Connor, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort. Le Rabbin Bretton-Granattor a lu les paroles du poète hébreu Hannah Seneh, intitulées Yesh Kochavim (Il y a des étoiles). Nous avons ensuite abordé la troisième session consacrée à l'examen des documents.

Le Dr Eugene Fisher, de la Conférence épiscopale catholique des États-Unis, a passé en revue la vaste collection de Déclarations épiscopales, de programmes éducatifs, de perfectionnements du matériel d'enseignement, d'institutions académiques d'études juives et chrétiennes attachées aux Universités catholiques, de dialogues et d'actions sociales communes à tous les niveaux, qui ont fait progresser la vision prophétique de Nostra Aetate et ont profondément et inextricablement gravé son esprit dans la vie de l'Église catholique à travers le monde. " Le défi théologique lancé par le Concile Vatican II et développé avec tant de soin dans des déclarations successives ", a-t-il dit, " est devenu une construction en roche doctrinale qui durera des siècles ".

Seymour Reich a parlé des remarquables changements qui ont eu lieu au cours de notre dialogue. Il a fait d'importantes suggestions sur la formation dans les écoles juives, qui ont été incorporées dans la Résolution précitée sur la Formation dans les Séminaires catholiques et juifs. Il a en outre attiré l'attention des responsables ecclésiastiques sur la nécessité de comprendre que pour les juifs en général, la survie et le bien de l'État d'Israël sont un test décisif qui reflète l'image qu'il a de lui-même et son sens de survie comme peuple. Il est important, a-t-il dit, que les catholiques comprennent les liens affectifs qui unissent la communauté juive à l'État d'Israël et qu'ils conviennent que, dans les questions qui affectent cette nation, le sens et le ton sont presque aussi importants que le contenu.

Plusieurs rapports intéressants ont été présentés lors de la discussion sur les projets en cours dans les communautés locales. Pour la première fois, l'Ambassadeur d'Israël auprès du Saint-Siège, M. Neville Lamdam, accompagné par le Ministre pour les Affaires interreligieuses à l'Ambassade israélienne à Washington, M. Moshe Fox, ont participé à la réunion en qualité d'observateurs. L'Ambassadeur Lamdam a parlé des efforts entrepris par son Ambassade, de concert avec le Saint-Siège, pour faire progresser les relations catholiques-juives, comme par exemple les activités éducatives dans les Universités pontificales, les expériences de contacts personnels tels que les pèlerinages, les échanges d'étudiants, la coopération internationale pour

le développement et les initiatives culturelles.

Le Rabbin Ron Kronish, d'Israël, a parlé de projets par Israël et par l'Autorité palestinienne, qui réunissent des juifs, des chrétiens et des musulmans. Le Prof. Georges Schneck., de Bruxelles, a illustré le travail en cours dans son pays, et le Rabbin Henry Sobel (Brésil), a fait part de ses expériences vécues en Amérique latine.

En ce qui concerne Jedwabne, lieu d'un massacre de juifs par des Polonais durant la Deuxième Guerre mondiale, l'évêque Mgr Stanislaw Gadecki (Pologne) a indiqué trois points. " Premièrement, je dois souligner la responsabilité polonaise dans le crime commis à Jedwabne. Je ne justifie d'aucune façon le comportement polonais. Deuxièmement, pendant la guerre, de nombreuses personnes ont cherché un bouc émissaire pour leurs propres malheurs. Trop d'entre elles l'ont trouvé dans le stéréotype selon lequel les juifs avaient collaboré avec le régime communiste. Nous savons que les juifs furent utilisés et maltraités – comme d'autres minorités – par les Soviétiques, comme les Polonais l'avaient été par les Allemands. La démonisation des juifs et l'antisémitisme traditionnel basé sur des stéréotypes chrétiens ont également influencé les pogroms anti-juifs. Troisièmement, ce que nous voulons, nous Polonais, c'est reconnaître nos fautes et nous repentir ”.

Une proposition pour une représentation féminine plus importante lors du planning et de la programmation des réunions de l'ILC a été adoptée par consensus.

La réunion s'est terminée par la lecture du Psaume 133 en hébreu, en latin et en anglais, par Betty Ehrenberg, de l'Union orthodoxe, par le Dr Hermann Henrix (Allemagne) et par Lisa Palmieri-Billig, de l'ADL (Italie). Les réflexions finales ont été dites par le Cardinal Cassidy et par M. Seymour Reich. Le Cardinal Edward Egan, de New York, a reçu l'ILC chez lui le 3 mai. Son amabilité et son chaleureux accueil ont été vivement appréciés.

Le Comité international de liaison catholique-juif a exprimé sa reconnaissance pour le dur travail et le dévouement du staff de l'Union des Congrégations juives d'Amérique dont les locaux et les moyens mis à notre disposition ont contribué à créer un milieu agréable et productif.

Nous remercions le Secrétaire de l'ILC, le Rabbin Dr Leon Feldman, et Reva Kaiser, Zeesy et Joel Schnur, de Schnur Associates, pour leur travail de coordination de la conférence.

Participants

Participants catholiques

Cardinal Walter Kasper

Président

Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme

Cité du Vatican

Cardinal Edward Idris Cassidy

Président émérite

Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme

Cité du Vatican

S. Exc. Mgr Marc Ouellet

Vice-président

Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme

Cité du Vatican

Sœur Mary Boys, SNJM

Union Theological Seminary

New York, NY 10027, USA

Révérend Drew Christiansen, SJ

Woodstock Theological Center

Washington, DC, USA

Dr Philip A. Cunningham

Directeur

Center for Christian-Jewish Learning at Boston College

Pelham, NH, USA

Révérénd Patrick Desbois

Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme

Paris, France

Sœur Celia Deutsch, N.D.S.

Brooklyn, NY, USA

Sœur Audrey Doetzel, N.D.S.

Relation and Encounter

Brooklyn, NY, USA

Dr Eugene Fisher

Directeur associé

Secrétariat pour les relations judéo-chrétiennes

Conférence des évêques catholiques des États-Unis

Washington, DC, USA

S.Exc. Mgr Michael L. Fitzgerald, M. Afr.

Secrétaire

Conseil Pontifical pour le dialogue inter-religieux

Cité du Vatican

Révérénd Lawrence Frizzell

Institut d'études judéo-chrétiennes

Seton Hall University

South Orange, NJ, USA

Mgr Pier Francesco Fumagalli

Biblioteca Ambrosiana

Milan, Italie

S.Exc. Mgr Stanislaw Gadecki

Évêque auxiliaire de Gniezno

Gniezno, Pologne

Sœur Donna Geerneart, S.C.

Directeur – Relations œcuméniques et inter-religieuses

Conférence des évêques catholiques du Canada

Ottawa, Canada

Participants juifs

Dr Avi Beker

Directeur des affaires internationales

Congrès juif mondial, Bureau d'Israël

Jérusalem, Israël

Dr David Berger

Conseil rabbinique d'Amérique

Professeur d'histoire

Brooklyn College and Graduate Center of CUNY

Flushing, NY, USA

Rabbin Alvin Berkun

Assemblée rabbinique

Tree of Life Congregation

Pittsburgh, PA, USA

Rabbin Pynchas Brener

Chef Rabbin

Union israélite de Caracas

Caracas, Venezuela

Rabbin Gary M. Bretton-Granatoor

Directeur de programme

Comité juif international sur les consultations inter-religieuses (IJCIC)

Central Conference of American Rabbis

Premier Rabbin, Stephen Wise Free Synagogue

New York, NY, USA

Rabbin Dr Alan Brill

Conseil rabbinique des USA

Professeur

Yeshiva University, Bernard Revel Graduate School

Teaneck, NJ, USA

Mme Sarrae G. Crane

Directeur

Département d'action et de politique sociales

United Synagogue of Conservative Judaism

New York, NY, USA

Rabbin Steven Dworken

Vice-président

Conseil rabbinique d'Amérique

New York, NY, USA

Rabbin Lawrence H. Edwards

Directeur national associé pour les affaires inter-religieuses

American Jewish Committee

Chicago, IL, USA

Mme Betty Ehrenberg

Directeur

Affaires internationales et communautaires

Union orthodoxe

New York, NY, USA

Prof. Dr Ernst Ludwig Ehrlich

Directeur

European B'nai B'rith

Riehen-Basel, Suisse

Rabbin Jerome M. Epstein

Vice-président

United Synagogue of Conservative Judaism

New York, NY, USA

Rabbin Prof. Leon A. Feldman

Secrétaire

Comité juif international pour les consultations inter-religieuses (IJCIC)

New York, NY, USA

Moshe Fox

Ministre pour les affaires publiques et inter-religieuses

Ambassade d'Israël à Washington

Washington, DC, USA

Juge Mayer Gabay

Président

Israel Concil on Interreligious Relations

Jérusalem, Israël

Prof. Jean Halperin

Conseiller inter-religieux

Congrès juif mondial

Genève, Suisse

Mme Judith M. Hertz

Directeur des affaires inter-religieuses

Union des congrégations juives américaines

New York, NY, USA

Rabbin Philip Hiat

Professeur, Synagogue centrale

Union des congrégations juives américaines

New York, NY, USA

Kenneth Jacobson

Assistant du Directeur national

Division des affaires internationales

Anti-Defamation League

New York, NY, USA

Rabbin Joseph Karasick

Président honoraire

Union orthodoxe

Time Instrument Enterprises

New York, NY, USA

Rabbin Leon Klenicki

Directeur

Département des affaires inter-religieuses

Anti-Defamation League

New York, NY, USA

Rabbin Dr Ron Kronish

Directeur

Israel Council on Interreligious Relations

Jérusalem, Israël

Ambassadeur Neville Lamdan

Ambassadeur d'Israël près le Saint-Siège

Rome, Italie

M. Daniel S. Mariaschin

Vice-président

B'nai B'rith international

Washington, DC, USA

Dr Michael Marrus

Doyen de la School of Graduate Studies

Chancellor Rose and Ray Wolfe Professor of Holocaust Studies

Université de Toronto

Toronto, Ontario, Canada

Rabbin Paul Menitoff

Vice-président

Conférence centrale des rabbins américains

New York, NY, USA

Rabbin Joel H. Meyers

Vice-président

Assemblée rabbinique

New York, NY, USA

Prof. Sergio Itzhak Minerbi

Israel Council on Interreligious Relations

Ben-Gurion University

Jérusalem, Israël

Mme Isabella Nespoli

Congrès juif mondial

Bruxelles, Belgique

Rabbin Dr David Novak

Directeur

Jewish Studies Program

Université de Toronto

Toronto, Ontario, Canada

Mme Lisa Palmieri-Billig

Représentante de la Anti-Defamation Ligue en Italie

Rome, Italie

Rabbin Jordan Pearlson

Congrès juif canadien

Toronto, Ontario, Canada

Rabbin Daniel Polish

Directeur de la Commission mixte sur l'action sociale

Union des congrégations juives américaines

New York, NY, USA

M. Seymour D. Reich, Esq.

Président

Comité juif international sur les consultations inter-religieuses (IJCIC)

New York, NY, USA

Rabbin Prof. David Rosen

Directeur des Relations inter-religieuses et liaison avec le Vatican

Comité juif américain

Jérusalem, Israël

Rabbin Gilbert Rosenthal

United Synagogue of Conservative Judaism

Directeur

Conseil national des synagogues

Brookline, MA, USA

Rabbin A. James Rudin

Directeur national des Affaires inter-religieuses

Comité juif américain

New York, NY, USA

Prof. Lawrence H. Schiffman

Université de New York

New York, NY, USA

Prof. Dr Georges Schneck

Président honoraire

Consistoire central israélite de Belgique

Bruxelles, Belgique

Rabbin Marc Schneier

Président, Commission Intergroup Relations

Congrès juif mondial

New York, NY, USA

Rabbin Fabian Schonfeld

Conseil rabbinique d'Amérique

Young Israel of Kew Gardens Hills

Flushing, NY, USA

Rabbin Dr Michael A. Signer

Conférence centrale des rabbins d'Amérique

Commission mixte pour les affaires inter-religieuses

Département de théologie, Université de Notre Dame

Notre Dame, IN, USA

Rabbin Alan Silverstein

Assemblée rabbinique

Congrégation Agudath Israel

Caldwell, NJ, USA

Dr Israel Singer

Secrétaire général

Congrès juif mondial

New York, NY, USA

Rabbin Henry I. Sobel

Affaires inter-religieuses, Congrès juif d'Amérique Latine

Congregacao Israelita Paulista

Sao Paulo, Brésil

M. George Spectre

B'nai B'rith International

Washington, DC, USA

M. Jacob Stein

United Synagogue of Conservative Judaism

Hicksville, NY, USA

M. Elan Steinberg

Directeur

Congrès juif mondial

New York, NY, USA

Rabbin Jonathan Waxman

Assemblée rabbinique

Elberon, NJ, USA

Rabbin Walter S. Wurzburger

Conseil rabbinique d'Amérique

Professeur de philosophie, Yeshiva University

Lawrence, NY, USA

Rabbin Joel H. Zaiman

Président

Assemblée rabbinique

Congrégation Chizuk Amuno

Baltimore, MD, USA

Prof. Tullia C. Zevi

Ancien Président

Union italienne des communautés juives

Rome, Italie

Le Cardinal Kasper met clairement en relief les conditions nécessaires à une recherche

commune

Après la suspension en 2001 des travaux du groupe d'experts catholiques et juifs nommé en 1999 par la Commission pour les relations religieuses avec le Judaïsme et le Comité juif international pour les consultations interreligieuses dans le but d'étudier les onze volumes des Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre Mondiale, le Cardinal Kasper a fait la déclaration suivante:

Les relations entre l'Église catholique et le Judaïsme ont enregistré un tournant positif à partir de la Déclaration *Nostra aetate* (n. 4) du Deuxième Concile du Vatican (1965). Le dialogue remplaça ainsi les anciennes disputes.

Dans ce nouveau climat, la Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec le Judaïsme et le Comité juif international pour les Consultations interreligieuses prenaient l'initiative, en octobre 1999, de constituer un groupe d'experts composé de trois représentants juifs et autant de catholiques ayant comme mission d'examiner et de présenter des questions importantes relatives aux onze volumes de la collection Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale, édités entre 1965 et 1981 par un certain nombre d'historiens connus. En effet, jusqu'à cette date, on avait tenu compte seulement de manière marginale dans le débat public relatif au Saint-Siège et à l'Holocauste de l'importante documentation contenue dans ces volumes.

La Commission pour les relations religieuses avec le Judaïsme a appris avec regret la décision du groupe d'experts de suspendre ses recherches en juillet dernier (cf. ORF n. 32 du 7 août 2001). Dans le même temps, elle est reconnaissante aux membres de ce groupe, et en particulier aux représentants catholiques, de leur contribution et de la disponibilité dont ils ont fait preuve.

Depuis le début, il est apparu clairement que, dans les limites de la mission confiée au groupe, il n'aurait pas été possible de répondre à toutes les questions. Cela n'aurait été possible que par le biais de la consultation de sources non encore disponibles ou d'une étude complémentaire. On considérait toutefois que les résultats potentiels auraient pu encourager un débat objectif.

Les experts du groupe ont accepté d'assumer leur mission difficile. À aucun moment, il ne leur a été dit qu'ils pourraient avoir accès aux documents des Archives secrètes du Vatican datant des années postérieures à 1922.

En octobre 2000, le groupe d'experts a présenté un Rapport préliminaire, qui comportait 47 questions, un document qui a fait l'objet de polémiques de la part d'autres historiens. La poursuite de la recherche de la part du groupe susmentionné a été amplement examinée au cours de la rencontre du Comité international de liaison catholique-juif, lors de sa réunion qui s'est tenue à New York du 1er au 4 mai 2001. À l'issue de cet examen émanait la volonté des deux parties de poursuivre la recherche et de parvenir à la présentation d'un Rapport final!

Mais, de fait, on a dû constater l'impossibilité de surmonter les différences d'interprétations données aux missions et à l'objectif du groupe. En outre, des indiscretions et des écrits polémiques, provenant de la partie juive, ont contribué à susciter un sentiment de méfiance. Tout cela rendait pratiquement impossible la poursuite d'une recherche commune.

Un tel travail scientifique ne peut être réalisé que sur la base d'une attitude correcte, dans le respect et dans la confiance réciproque de ceux qui les entreprennent. Cette condition indispensable n'a pu être remplie du fait de la polémique intervenue après la suspension du travail de recherche et les soupçons injurieux qui ont accompagné cette suspension. Les membres catholiques du groupe se sont publiquement dissociés de pareilles interprétations et évaluations polémiques. En l'état actuel des choses, et sur ces fondements, il ne semble donc pas possible de

prévoir la reprise du travail en commun.

La Commission pour les relations religieuses avec le Judaïsme souhaite que tout doute soit levé en ce qui concerne le caractère irréversible du processus entrepris en vue de la bonne compréhension entre juifs et chrétiens, chemin qui doit être parcouru dans l'intérêt réciproque des deux parties. Un tel processus, lancé avec le Concile, a été poursuivi par le Pape Jean-Paul II. Des représentants de haut niveau du Judaïsme nous ont fait savoir également ne pas désirer une telle polémique ouverte, rappelant leur volonté de continuer à approfondir le dialogue sur les questions religieuses.

Certes, la compréhension entre les juifs et les chrétiens requiert également une enquête historique. L'accès à toutes les sources historiques relatives à cette enquête constitue donc un besoin naturel de cette recherche. Le désir des historiens de disposer également du fonds d'archives concernant les pontificats de Pie XI (1922-1939) et de Pie XII (1939-1958) est compréhensible et légitime. Dans le respect de la vérité, le Saint-Siège est prêt à permettre l'accès aux Archives du Vatican dès lors que seront achevés les travaux de réorganisation et de classement des fonds en question.

La Commission pour les relations religieuses avec le Judaïsme mettra tout en œuvre au cours des prochains mois afin de trouver les moyens de reprendre la recherche sur de nouvelles bases, dans l'espoir qu'il soit possible de parvenir à l'éclaircissement commun des questions soulevées. La Commission accomplit tout cela dans la certitude que l'Église catholique ne craint pas la vérité historique.

Cité du Vatican, le 24 août 2001

Cardinal Walter Kasper

Président de la Commission

pour les relations religieuses avec le Judaïsme